



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PAYS HÔTE

SOP

SEMAINE OLYMPIQUE
& PARALYMPIQUE



**SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE
CÉLÉBRER LES JEUX ET LES ATHLÈTES
DU MONDE ENTIER**

Un engagement inédit pour la jeunesse

8^e édition
2 - 6 avril 2024

© Paris 2024



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	4
CHIFFRES CLÉS	7
I. La jeunesse est au cœur des Jeux et la Semaine Olympique et Paralympique est le temps fort de l'année pour rapprocher le sport des jeunes générations	8
1. La Journée des Championnes et des Champions	9
2. Le sport dans les établissements sociaux et médicaux sociaux (ESMS)	9
3. Mieux connaître et développer le para sport en faveur de la jeunesse	9
4. L'olympiade culturelle : réaffirmer les liens fondamentaux entre le sport et la culture	9
5. Les cours d'école actives et sportives	10
6. La billetterie populaire à destination des plus jeunes : « Ma Classe aux Jeux »	10
II. Promouvoir une nation sportive en agissant dès le plus jeune âge	11
1. Les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école	11
2. Savoir rouler à vélo	12
3. Savoir nager / Aisance aquatique	12
4. Un cadre rénové pour renforcer la pratique sportive des élèves : les sections sportives scolaires et les sport-études	14
III. Le plan "Equipements-Génération 2024", un investissement massif dans les équipements sportifs en faveur de notre jeunesse	15
IV. Un été 2024 unique pour la jeunesse : les Vacances olympiques et paralympiques	15



Amélie Oudéa-Castéra
Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

ÉDITORIAL

Depuis le premier jour, les Jeux de Paris 2024 nous donnent un nouvel élan pour renforcer la pratique physique et sportive des élèves autour du socle de l'éducation physique et sportive (EPS). Ils sont un vecteur remarquable pour diffuser des valeurs cardinales : celles de l'olympisme, à savoir l'excellence, l'amitié et le respect, et celles du paralympisme, avec la détermination, l'égalité, l'inspiration et le courage.

Pour sa **8ème édition, la semaine olympique et paralympique (SOP)** célèbre à la fois les Jeux et celles et ceux qui incarnent ces valeurs : les athlètes, tout particulièrement nos sportifs tricolores, que notre jeunesse soutiendra de toute sa force l'été prochain.

Partout en France, la communauté éducative, le mouvement sportif, nos associations sportives ainsi que les fédérations sportives scolaires – notamment l'USEP et l'UNSS – et Paris 2024 ont donné vie à un programme d'engagement inédit, centré sur le développement de la pratique sportive et para sportive de nos jeunes. En 2024, 6 700 projets sont déployés dans les écoles et les établissements à l'occasion de la SOP pour plus de 2 millions d'élèves et près de **21,7 % des établissements scolaires sont, à ce jour, labellisés Génération 2024**. Par ailleurs, grâce à l'engagement de la communauté éducative autour de l'**Olympiade culturelle**, la promesse de Coubertin de «réunir par les liens d'un légitime mariage, deux anciens divorcés : le Muscle et l'Esprit», n'aura jamais été aussi vivante. En effet, plus de 6 200 projets d'éducation artistique et culturelle ont été mis en œuvre dans le cadre des SOP 2023 et 2024. Pour compléter cet élan et contribuer au souvenir que nous souhaitons que tous les enfants se construisent autour des Jeux, chaque écolier se verra remettre un livret « Au cœur des Jeux », accompagné d'une pièce commémorative, porteuse de plusieurs symboles olympiques et paralympiques.

De la maternelle à l'université, la dynamique que nous avons collectivement enclenchée, sous l'impulsion du Président de la République, a déjà permis d'engager un tournant sur la place du sport pour la jeunesse.

Alors que la **Grande Cause Nationale 2024** est dédiée pour la première fois à la promotion de l'activité physique et sportive au quotidien (APQ), les écoles jouent un rôle pionniers avec le déploiement des **30 min d'APQ**, accompagné, pour les professeurs, d'une formation, d'un matériel dédié et avec la possibilité de faire appel au concours d'athlètes de haut niveau. Et les résultats sont là, puisque 94 % des enseignants estiment que le dispositif améliore le bien-être des élèves et près de 79 % soulignent que le climat de classe est amélioré tout comme la concentration et l'attention des élèves. De leur côté, les apprentissages des savoirs fondamentaux du sport, le **savoir nager** et le **savoir rouler à vélo (SRAV)**, connaissent également une belle dynamique : en décembre 2023, près de 180 000 élèves avaient déjà bénéficié de la formation au SRAV et près de 100 000 élèves d'une attestation **aisance aquatique**. Nous franchirons bientôt de nouvelles étapes avec, notamment l'amélioration du Pass'Sport, les enseignements tirés de l'expérimentation des 2 heures de sport en plus pour les collégiens, la mise en place des tests de qualité physique en 6ème et le tout nouveau plan Génération 2024 dédié aux équipements sportifs, en particulier à destination des établissements scolaires.

Enfin, pour nos sportifs à haut potentiel, la transformation du cadre de nos sport-études, comprenant des horaires aménagés et permettant de concilier excellences académique et sportive, est engagée pour atteindre l'objectif fixé de **25 000 places (contre 10 000 aujourd'hui)** d'ici 2026. La cible de **200 collèges et 150 lycées est d'ores et déjà atteinte** pour la rentrée scolaire 2024.

L'énergie et l'engagement déployés ces dernières années trouveront leur prolongement cet été à la faveur des « **Vacances olympiques et paralympiques** », à l'occasion desquelles le Gouvernement se mobilisera pour offrir à de nombreux jeunes de notre pays un été unique, laissant la part belle à l'activité physique et aux célébrations des Jeux. À une dizaine de jours de l'allumage de la Flamme Olympique en Grèce, je tiens à remercier les agents du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, chaque membre de la communauté éducative, nos associations et fédérations, nos athlètes, et plus généralement l'ensemble de nos partenaires d'avoir œuvré aussi remarquablement pour mettre plus de sport, durablement, dans la vie de notre jeunesse.



Tony Estanguet
Président de Paris 2024

« *Célébrer les Jeux et les athlètes du monde entier* » : c'est le mot d'ordre de cette huitième et dernière édition de la Semaine Olympique et Paralympique avant les Jeux de Paris 2024, et il résonne avec d'autant plus de force dans cette dernière ligne droite vers un été exceptionnel.

Cent ans après les derniers Jeux Olympiques d'été dans notre pays, et alors que nous allons accueillir pour la première fois les Jeux Paralympiques d'été en France, une belle énergie collective monte, et c'est l'occasion de mesurer le chemin que nous avons accompli, ensemble.

Depuis 2017, avec la Semaine Olympique et Paralympique, plus de cinq millions de jeunes ont été sensibilisés aux bienfaits du sport et à d'autres thématiques cruciales, comme celle de l'inclusion, grâce à cette initiative ayant comme fil rouge la promotion de la pratique sportive, avec l'EPS, l'activité physique quotidienne, le sport scolaire et universitaire et le sport en club.

« *Ouvrir grand les Jeux* » et les bienfaits du sport au plus grand nombre, à commencer par notre jeunesse, c'est une ambition qui nous anime depuis des années, et je salue la mobilisation de l'ensemble de notre écosystème : les ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, et des Sports, les fédérations du sport scolaire et universitaire, le mouvement sportif, les athlètes, les collectivités territoriales, les partenaires...

Alors que nous attendons, pour cette dernière avant les Jeux, une participation exceptionnelle dans les écoles et établissements de France – deux millions de participants ! -, j'ai aussi une pensée particulière pour la communauté éducative et étudiante qui se mobilise toute l'année dans le cadre du programme Génération 2024.

Grâce à la SOP et à nos programmes d'héritage, ensemble, nous avons pu initier, incuber et expérimenter de nombreux dispositifs, notamment dans le cadre de notre stratégie « Bouger plus », à l'image des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, généralisée dans toutes les écoles de France grâce à la très forte implication de l'État.

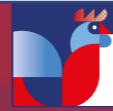
Alors que près d'un Français sur deux estime que l'organisation des Jeux en France en 2024 les incite à pratiquer une activité physique, nous pouvons le constater : la dynamique est lancée. Avec la SOP, nous continuons à renforcer la place du sport à l'École et dans la société, avec et grâce à la Génération 2024 ; et ce qui sera assurément l'un des plus beaux héritages de Paris 2024 aura vocation à se poursuivre bien au-delà des Jeux.

Et dès à présent, avec Paris 2024, place au sport, aux athlètes et à la fête ! Rendez-vous pour cette 8ème édition de la SOP, du 2 au 6 avril 2024, pour des moments forts qui marqueront le lancement des célébrations des Jeux de Paris 2024 !



CHIFFRES CLÉS

8^E ÉDITION DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE (SOP) CÉLÉBRER LES JEUX ET LES ATHLÈTES



Depuis 2017, **+ de 5 M**
d'élèves et étudiants sensibilisés



Dont **2 M d'élèves**
et étudiants en 2024 participent à la SOP dans plus de **11 500** écoles et établissements



LA SOP EN 2024, C'EST :



+ 6 700 projets

dont **88%** intègrent une dimension Para sportive



+ 11 500 écoles
et établissements

mobilisés



10 278 écoles
et établissements

labellisés Génération 2024

SAVOIR NAGER / AISANCE AQUATIQUE DEPUIS 2017 :

113 000 enfants
bénéficiaires

100 000 attestations aisance aquatique et 13 000 formés au savoir nager depuis 2021.



LE SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV) :

Près de **180 000 enfants** formés pour cette année scolaire

DEPUIS 2021, LE PASS SPORT C'EST :

3,5 M de jeunes bénéficiaires

d'une licence à prix réduit dans l'un des 58 000 clubs ou structures des loisirs sportifs marchands partenaires



AMÉNAGEMENT DE COURS D'ÉCOLES ACTIVES ET SPORTIVES

Un plan d'équipements sportifs Génération 2024 tourné vers les établissements scolaires doté de **300 M €**

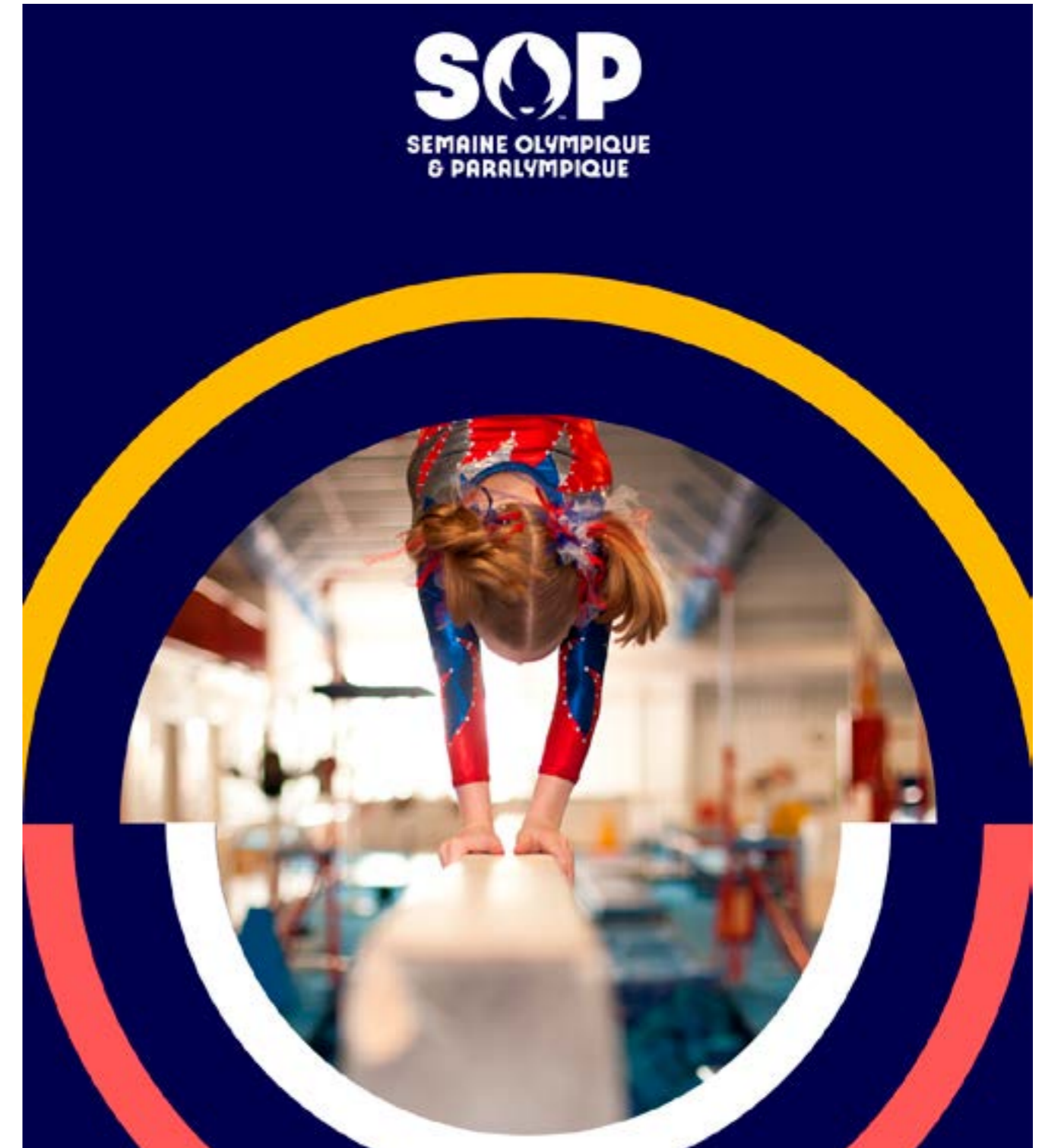
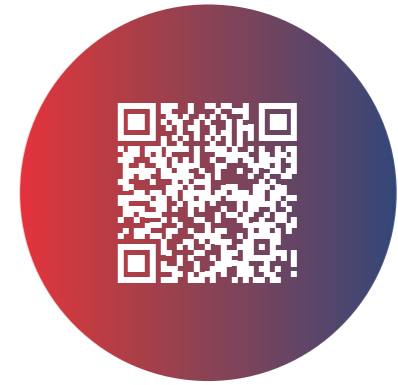
172 cours aménagés grâce au financement de l'ANS

1 500 cours d'écoles seront transformés dans les 3 prochaines années



LA SOP C'EST PARTOUT

Découvrez la carte interactive des projets



I. LA JEUNESSE EST AU COEUR DES JEUX ET LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE EST LE TEMPS FORT DE L'ANNÉE POUR RAPPROCHER LE SPORT DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Depuis 2017, en lien avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Semaine Olympique et Paralympique contribue à rapprocher le sport et l'école, promouvoir les valeurs de l'olympisme et du paralympisme, sensibiliser les enfants aux multiples bienfaits du sport et leur donner envie de découvrir les Jeux et de changer le regard sur le handicap.

Au fil des années, la Semaine Olympique et Paralympique s'est imposée comme un temps fort du calendrier scolaire et universitaire, permettant ainsi de mobiliser la communauté éducative et étudiante autour de la pratique sportive et de ses valeurs citoyennes.

Cette semaine est une vitrine de la mobilisation et de l'engagement des enseignants, professeurs, éducateurs pour mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes, notamment dans le cadre du programme **Génération 2024**.

10 447
écoles et établissements labélisés Génération 2024

Tous les ans, elle souligne le rôle fondamental de l'EPS et l'implication des écoles et établissements pour développer les passerelles entre le monde scolaire/universitaire et le mouvement sportif, à l'image des **10 447 écoles et établissements labélisés Génération 2024**.

Avec une ambition commune, portée par Paris 2024 et l'État, cette semaine a également permis d'impulser des dispositifs majeurs en faveur de l'héritage des Jeux, en premier lieu les **30 minutes d'activités physique quotidienne à l'école**, avec le lancement d'une expérimentation à l'occasion de l'édition 2020.

Depuis 8 ans, la Semaine Olympique et Paralympique contribue à renforcer la place de l'EPS, du sport et de l'activité physique à l'École, tout en impliquant les élèves et étudiants dans l'aventure olympique et paralympique.

Pour cette année olympique et paralympique, la 8^e édition de la SOP marquera le lancement des célébrations dans tous les territoires avec des projets pour célébrer les Jeux et athlètes du monde entier.

Depuis 2018, **5 millions** de jeunes ont participé à la SOP. En 2024, plus de **11 500 écoles et établissements** se sont mobilisés sur tout le territoire dans le cadre de la SOP et deux millions d'élèves et étudiants sont sensibilisés.



Le livret "Au cœur des Jeux", accompagné de la pièce commémorative de 2 euros, sera distribué à tous les élèves du CP au CM2 et à leurs professeurs avant la fin de l'année scolaire.

Fort d'un engouement toujours plus important de la part des enseignants, l'organisation de la SOP sera confiée, après les Jeux de Paris 2024, au CNOISF, en lien avec le CPSF, les fédérations sportives, notamment scolaire/universitaire et avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle continuera d'être inscrite dans le calendrier scolaire pour profiter à tous les élèves et étudiants.



1. LA JOURNÉE DES CHAMPIONNES ET DES CHAMPIONS

Construire de bonnes habitudes alimentaires et sportives dès le plus jeune âge est le premier pas pour être en bonne santé tout au long de la vie. Or, aujourd'hui, seulement 23 % des enfants ont accès à une alimentation saine et variée.

En partenariat avec Danone, Paris 2024 a construit une action commune pour sensibiliser les jeunes à l'importance d'une activité physique quotidienne et à une alimentation équilibrée, grâce à des livrets poster offerts à l'ensemble des participants SOP.

Pour lancer la SOP 2014, Danone, la Région académique d'Ile-de-France, le Comité régional olympique et sportif d'Ile-de-France (CROSIF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et la Ville de Paris proposeront une Journée des Championnes et des Champions, à l'Arena la Chapelle, avec notamment un show de clôture rythmé par des défis culinaires et sportifs, en présence de 4 000 jeunes venus des 3 académies franciliennes.



2. LE SPORT DANS LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICAUX SOCIAUX (ESMS)

Pour lever les freins à la pratique sportive de jeunes en situation de handicap :

En 2024, plus de 80 projets portés directement par des ESMS dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique ;

80 projets
portés par les ESMS et 12 000 élèves concernés

Et plus de **12 000 élèves** concernés, soit par des projets portés par les ESMS directement, soit par des projets associant les élèves en situation de handicap scolarisés en ESMS.

Cette année, **10 millions d'euros soutiendront le développement des projets sportifs et le déploiement des 30 minutes d'activité physique quotidienne dans les ESMS** accueillant des jeunes.

3. MIEUX CONNAÎTRE ET DÉVELOPPER LE PARA SPORT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

En France, plus de 12 millions de personnes sont en situation de handicap. La prise en compte du handicap est un enjeu de justice sociale qui concerne toute la société. Les projets organisés dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique contribuent ainsi à la sensibilisation des jeunes aux Para sports. Pour accompagner la communauté éducative, des outils et ressources pédagogiques sont mis à disposition sur la plateforme Génération 2024. Ces contenus permettent

non seulement la mise en place d'activités sportives adaptées et inclusives, à l'image du programme **l'mPossible** ou des rencontres partagées proposées par l'UNSS et l'USEP, mais également de **faire découvrir aux plus jeunes les para sports, les athlètes paralympiques et les valeurs paralympiques et d'inclusion**, en s'appuyant par exemple sur des quiz ou des activités avec les Mascottes de Paris 2024.

À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique 2023, placée sous le signe des Para sports et de l'inclusion, plus d'une dizaine de nouvelles **ressources**, adaptées aux différents niveaux scolaires, ont été diffusées auprès de la communauté éducative et étudiante. Pour contribuer à changer le regard sur le handicap, les acteurs des Jeux continuent de s'investir et d'enrichir ces ressources dans la perspective de la rentrée scolaire 2024 durant laquelle les Jeux Paralympiques se dérouleront.



4. L'OLYMPIADE CULTURELLE : RÉAFFIRMER LES LIENS FONDAMENTAUX ENTRE LE SPORT ET LA CULTURE

En retrouvant les Jeux olympiques d'été pour la première fois depuis un siècle, et en organisant nos tout premiers Jeux paralympiques d'été, la France s'offre une occasion unique pour réaffirmer le lien singulier qui unit le sport et la culture. Dès l'origine des Jeux, la culture s'est imposée comme l'un des trois piliers de l'Olympisme, avec le sport et l'éducation. Partout en France à la manière d'une toile vivante, au sein de nos plus grandes institutions culturelles – du Collège de France au Mucem – comme dans nos enceintes sportives, cet événement célèbre sous un jour nouveau, différent, et même iconique, le patrimoine fédérateur de notre République.

Plus de **6 200 projets d'éducation artistique et culturelle ont été mis en œuvre dans le cadre de la SOP 2023 et 2024** avec des dispositifs tels que « Ma classe au Cinéma » en partenariat avec le Centre national du cinéma (CNC), la mise à disposition des films « Les Incorrectes » et « La Couleur de la Victoire », la Danse des Jeux ou la collecte des archives du sport.

3 680 000 jeunes ont bénéficié d'une action culturelle autour des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La Danse des Jeux : pilotée par Paris 2024 en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et les fédérations de sport scolaire, cette opération propose



aux enfants de s'emparer de la chorégraphie officielle des Jeux. Chaque classe a pu proposer une interprétation de la danse pour la soumettre en vidéo à un jury académique. Une finale sera organisée au théâtre de la Ville le 18 mai 2024.

Plus de 460 groupes se sont inscrits à l'appel à projet, regroupant près de 23 000 élèves pour environ 440 établissements.

« Les archives font du sport ! » est une initiative portée par les Archives nationales de France (ministère de la Culture), en partenariat avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et l'Académie nationale olympique française (ANOF) visant à préserver la mémoire et documenter l'histoire du sport. Lancée en juin 2023 elle se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2024. Partout en France, les structures et acteurs du monde du sport, le grand public et les scolaires peuvent participer à cette grande collecte en déposant leurs documents auprès du service des archives le plus proche de chez eux.

5. LES COURS D'ÉCOLE ACTIVES ET SPORTIVES

Cette initiative, impulsée par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et portée conjointement par l'Agence nationale du sport (ANS) et Paris 2024, en lien avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, permet de repenser l'aménagement des cours de récréation avec du design actif, c'est-à-dire des tracés ludiques et sportifs. En sus de favoriser la pratique de l'activité physique pour les élèves, ces nouvelles cours actives contribuent à un partage plus équitable de l'espace entre les filles et les garçons en encourageant la mixité. Elles sont aussi particulièrement utiles pour la mise en place des 30 min d'activité physique quotidienne (APQ).

➤ **172 cours actives et sportives et espaces de récréation** déjà aménagés sur l'ensemble du territoire fin 2023 ;

➤ **1500 cours actives et sportives à l'horizon 2026**, soit 500 par an dans le cadre du nouveau plan d'équipements sportifs Génération 2024.

172
cours actives
et sportives
et espaces de
récréation

6. LA BILLETTERIE POPULAIRE À DESTINATION DES PLUS JEUNES : « MA CLASSE AUX JEUX »

Dans le cadre du programme « Tous aux Jeux » visant à rendre les Jeux accessibles au plus grand nombre, **192 400 billets** pour les Jeux paralympiques, achetés par l'État, sont réservés aux écoles et aux établissements scolaires.

Cette initiative exceptionnelle entend rassembler la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap et leurs aidants, ainsi que les agents publics engagés. L'objectif est clair : faire des Jeux de Paris 2024 une expérience partagée par tous, reflétant les valeurs de diversité et d'inclusion.

Quelques chiffres :

- Plus de **125 000 billets** distribués aux écoles, collèges et lycées de France métropolitaine ;
- Environ **3 500 billets** distribués pour les élèves d'outre-mer ;
- Une réserve de **20 000 billets** pour les écoles et établissements d'Ile de France situés à proximité des sites de compétition ;
- **12 000 billets** pour des élèves franciliens volontaires, formés et licenciés à l'UNSS et leur professeur d'EPS. Ils accompagneront les groupes jusqu'aux sites de compétition ;
- **450 billets** pour les établissements de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

Plus de 160 000
billets distribués
aux écoles
et établissements
scolaires.



II. PROMOUVOIR UNE NATION SPORTIVE EN AGISSANT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique chez les jeunes est un enjeu crucial de santé publique. Depuis 7 ans, en complément de l'éducation physique et sportive (EPS), un plan d'action inédit a permis de remettre davantage d'activité physique et sportive et de sport dans le quotidien de nos jeunes. Une action ambitieuse a également été portée pour permettre aux jeunes ayant une appétence particulière pour le sport, à haut potentiel sportif et listés sportifs de haut niveau de trouver le bon accompagnement pour ne plus avoir à choisir entre excellence sportive et réussite scolaire.



1. LES 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE À L'ÉCOLE

Lancé à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique 2020 dans le cadre de l'héritage de Paris 2024, le programme « 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne », complémentaire de l'éducation physique et sportive (EPS), est généralisé depuis septembre 2022 dans les 36 500 écoles primaires du pays.

Constituant un levier de premier ordre pour favoriser l'activité physique quotidienne des plus jeunes, l'accompagnement du dispositif est une priorité partagée entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et Paris 2024.

Ce dispositif trouve toute sa place dans le cadre de la Grande cause nationale 2024, la toute première, en 46 ans, dédiée à la promotion de l'Activité Physique et Sportive.

L'ambition est triple :

1. donner le goût et cultiver la pratique d'une activité physique et sportive régulière afin de lutter plus efficacement contre la sédentarité et l'inactivité physique. Les 30 min d'APQ qui représentent la moitié de la recommandation fixée par l'OMS d'1h d'activité physique par jour pour les élèves de primaire, contribuent également à favoriser un climat scolaire plus apaisé et favorable aux apprentissages ;
2. promouvoir une activité physique pleinement inclusive par l'extension, depuis 2023, aux 70 000 établissements sociaux ou médico-sociaux (ESMS) ;
3. contribuer, par l'engagement collectif autour de cette mesure, à la construction d'une Nation sportive.

¹Source : étude ONAPS au sein de l'académie de Créteil - novembre 2023

²Source : enquête Dgesco, 20680 écoles sur 34 089 ont répondu à l'enquête de janvier 2024 soit un taux de réponse de 60,7%, représentant une augmentation de 2,5 points par rapport à l'enquête de juin 2023

Les résultats de l'étude menée par l'ONAPS¹ et de l'enquête menée par la Dgesco en janvier 2024² montrent que le dispositif a trouvé sa place dans le quotidien des écoles.

➤ **79 % des enseignants estiment que le climat de classe est amélioré**, tout comme l'attention et la concentration des élèves. Plus de deux tiers des écoles déploient le dispositif sur le temps scolaire, en particulier durant les récréations mais également dans les salles de classe¹ ;

➤ **94% des enseignants estiment que le dispositif améliore le bien-être des élèves¹ ;**

➤ **54% des enseignants considèrent que le dispositif améliore leur confiance** pour encadrer l'EPS, et 62% des enseignants observent une amélioration de leur bien-être personnel¹ ;

➤ La très grande majorité des professeurs des écoles assurent directement l'animation des 30 min d'APQ dans l'enceinte de l'école² ;

➤ Depuis juin 2023, le **pourcentage de professeurs qui indiquent être accompagnés pour la mise en œuvre des 30 min d'APQ a progressé de 4 points** (formation, suivi, conseils pédagogiques spécifiques)².

Comment ça marche ?

L'activité physique quotidienne doit s'appuyer sur l'environnement existant. Les jours où l'enseignement d'EPS n'est pas programmé, il est préconisé de faire pratiquer aux élèves 30 minutes d'activité physique. Une tenue sportive n'est donc pas nécessaire, la classe, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école sont utilisés en priorité. Tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, éducateurs, famille, municipalité, associations partenaires dont notamment l'USEP et l'UGSEL, clubs sportifs, etc.) peuvent être impliqués dans la définition d'un projet qui s'intégrera au projet d'école.

Des kits sportifs dans toutes les écoles d'ici la fin de l'année scolaire

Pour accompagner le dispositif, Paris 2024, l'ANS et le MSJOP ont distribué, depuis novembre 2021, **26 500 kits sportifs aux écoles élémentaires**. L'ensemble des écoles sont dotées d'ici le mois de juin 2024. Les enseignants ont par ailleurs à leur disposition des outils et ressources pédagogiques sur Eduscol et Génération 2024 pour mettre en œuvre les activités. Ces fiches sont proposées par de nombreuses académies (Académie de Créteil, Paris, etc.) ainsi que les fédérations du sport scolaire (USEP, UGSEL).

79 %
des enseignants
estiment que le
climat de classe
est amélioré

94 %
des enseignants
estiment que
le dispositif améliore
le bien-être des
élèves

Equipe de France des 30 min APQ :

Pour incarner et accompagner le déploiement des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, **180 sportifs de haut niveau** ont accepté de se mobiliser au sein de « l'équipe de France des 30 minutes ». Depuis le début de l'année scolaire, près de **210 interventions de sportifs ont été organisées dans des écoles pour un temps d'échange et une séance d'activité physique avec les élèves**, en accord avec le directeur d'école et les professeurs.

210 interventions de l'Equipe de France des 30 min dans les écoles depuis septembre 2023



2. LE SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV)

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV), programme d'apprentissage du vélo, destiné aux enfants de 6 à 11 ans, pour rouler en autonomie et en sécurité sur la voie publique. D'une durée de 10 heures en moyenne et composé de trois blocs, il se solde par la délivrance d'une attestation à l'issue d'une sortie en conditions réelles des enfants sur la voie publique. Ce programme, qui associe 4 ministères (en charge du sport, de l'éducation, des transports et de la sécurité routière) et 18 partenaires associatifs (USEP, FFC, FFtri, UGSEL, UFOLEP, UNSS, etc.) a d'ores et déjà permis la formation de 400 000 enfants depuis son lancement en avril 2019.

Le second plan vélo 2023-2027 a fixé l'objectif de former l'ensemble d'une classe d'âge au SRAV, soit 850 000 enfants par an, à partir de 2027.

Pour atteindre cette cible, une trajectoire ascendante a été fixée par la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. L'objectif national pour 2023 était de former 200 000 enfants au SRAV. Au 31 décembre 2023, la **cible fixée pour l'année scolaire était déjà atteinte avec 179 000 enfants formés** au SRAV, ce qui représente une hausse de 45 % par rapport à 2022, année au cours de laquelle 120 000 attestations avaient été délivrées.

Au 31 décembre 2023 **179 000** enfants ont été formés au SRAV, soit 90% de la cible fixée

Les premiers résultats de 2024 confirment la progression constante du nombre d'attestation, puisqu'à date, il est enregistré 10% d'attestations supplémentaires qu'en 2023 alors que le premier trimestre n'est pas une période propice au SRAV, du fait essentiellement des conditions météo. La majorité des attestations étant délivrées en milieu scolaire, le ministère des sports a demandé à ce que les efforts entrepris au sein de l'éducation nationale soient maintenus tout en encourageant l'exploration de nouvelles pistes dans les temps péri-scolaires et extrascolaires (déploiement du SRAV dans les accueils collectifs de mineurs, dans les colonies de vacances, via le dispositif école ouverte, etc.).

3. SAVOIR NAGER / AISANCE AQUATIQUE

L'État a fait de la lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique une priorité en matière de prévention. Afin d'agir dès le plus jeune, des dispositifs visant à prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique.

Il se décline en deux programmes complémentaires notamment financés par l'ANS qui concernent les enfants à des âges différents : « aisance aquatique » et « j'apprends à nager ».

L'aisance aquatique vise les enfants de 4 à 6 ans. L'objectif est de donner aux enfants des réflexes et une capacité de mouvement dans l'eau qui leur permet notamment de regagner le bord d'une piscine lorsqu'ils tombent accidentellement.

« J'apprends à nager » est un programme classique d'apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans.

Ces programmes bénéficient d'un financement de l'ANS depuis plusieurs années. Ainsi en 2022 et 2023, l'ANS a consacré :

- 2,5 M€ pour assurer la formation des maitres-nageurs sauveteurs (MNS) au module aisance aquatique
- 6 M€ pour la formation des enfants (hors temps scolaire pour le module J'apprends à nager)

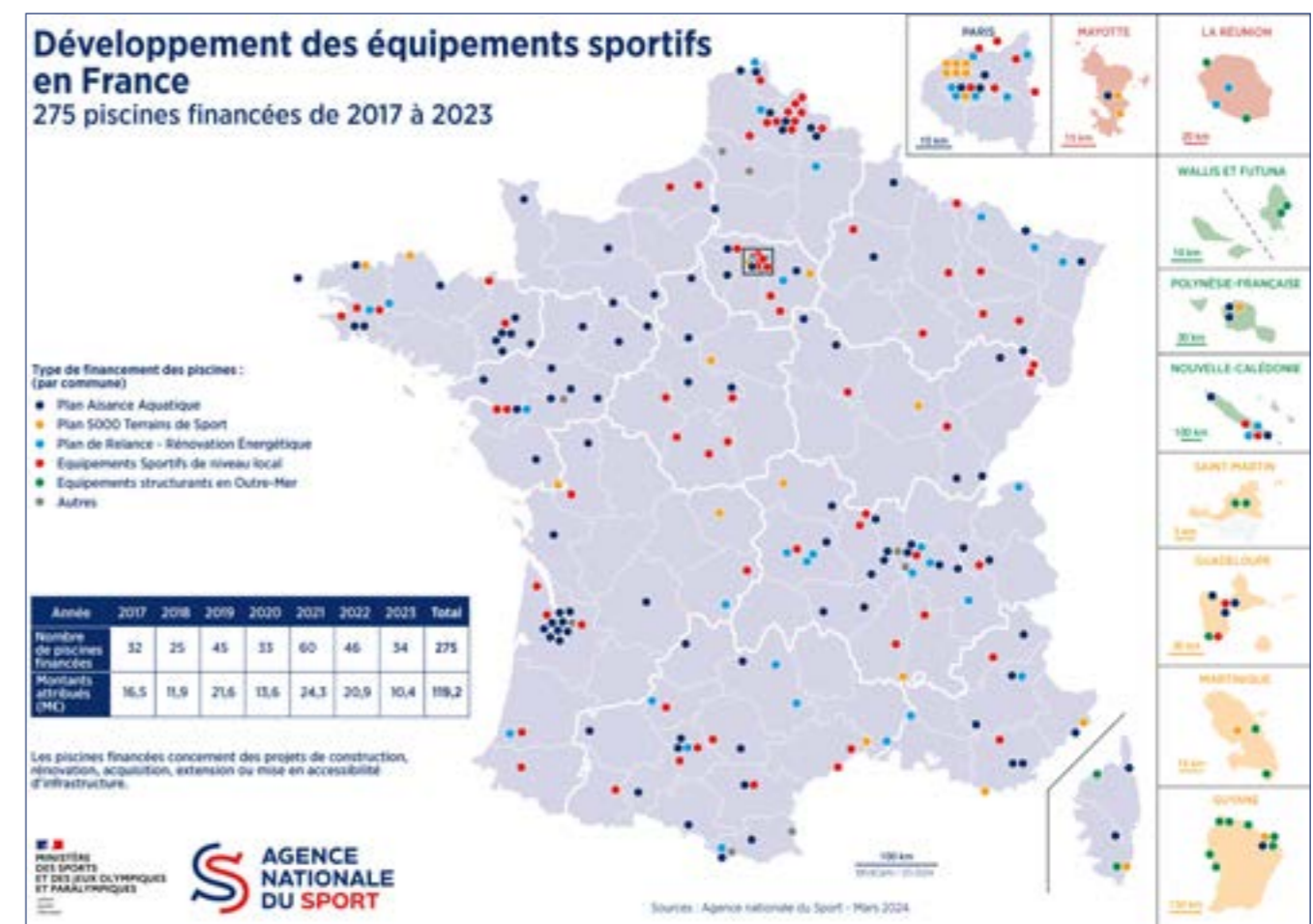
A fin 2023 et depuis 2021, près de 100 000 enfants ont bénéficié d'une attestation aisance aquatique dont plus de 48 000 rien que pour l'année 2023.

Le nombre d'enfants formés au « Savoir nager » (hors temps scolaire) s'élève à un peu plus de 13 000.



BRICE LOUBET, 28 ans, membre de l'équipe de France de pentathlon moderne, champion du monde universitaire, champion d'Europe et champion du Monde par équipes, vice-champion d'Europe individuel

« Si je suis aujourd'hui détaché pour mener ma carrière de sportif de haut niveau notamment dans la perspective des Jeux Olympiques, j'ai exercé pendant trois ans en tant que professeur des écoles et le sport occupait une place centrale dans mes interventions. J'adorais parler de ma discipline, initier les enfants, leur transmettre ma passion... Quand mon directeur technique national (DTN) m'a sollicité pour faire partie de l'équipe de France des 30 minutes, je n'ai pas hésité tant le lien avec ce que je faisais déjà était évident. En tant que sportif de haut niveau, je sais que ma mobilisation peut avoir un impact, auprès des enfants mais aussi des enseignants. Ce dispositif peut créer une dynamique et je suis fier d'y participer pour mettre en avant les valeurs communes entre l'école et le sport qui sont chères à mes yeux. »



4. UN CADRE RÉNOVÉ POUR RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ÉLÈVES : LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES ET LES SPORT-ÉTUDES

Les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et celui des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ont souhaité porter une attention toute particulière à l'accompagnement du double cursus des élèves pour qui le « sport » est source d'épanouissement mais aussi de réalisations de performance et d'excellence pour certains d'entre eux. L'ambition est de doubler le nombre d'élèves bénéficiant d'un parcours sportif de haut niveau renforcé.

Un nouveau cadre réglementaire (circulaire du 15 décembre 2023 publiée au Bulletin officiel du 21 décembre 2023) porte cette ambition avec la création des dispositifs sport-études et le renforcement des sections sportives scolaires (SSS). Il s'agit à la fois de :

- **Resserrer les liens entre l'Éducation nationale et le tissu sportif au bénéfice des élèves sportifs ;**
- **Rendre lisible l'offre des sections sportives scolaires (SSS) et des dispositifs sport-études pour les élèves et leurs familles ;**
- **Permettre des aménagements et des allègements de scolarité pour les élèves sportifs concernés par les dispositifs sport-études.**

Les dispositifs sport-études

À la rentrée scolaire 2024, des dispositifs sport-études permettront à des élèves sportifs de haut niveau ou à haut potentiel sportif de bénéficier d'aménagements et

d'allègements de leur scolarité pour mener sereinement leur double cursus. Ces dispositifs sport-études succèdent aux sections d'excellence sportives. Le dispositif sports-études cible la recherche de la performance immédiate ou différée pour les sportifs sur les listes haut niveau du ministère chargé des Sports, et s'attache à accompagner les potentiels définis par les directions techniques nationales, au plus près de leur environnement familial. Ainsi le dispositif permet un double cursus d'excellence tant scolaire que sportive favorable.

Au-delà des SHN listés, le dispositif élargit le vivier des élèves sportifs concernés, avec les élèves hauts potentiels sportifs d'une part, identifiés en lien étroit avec les directions techniques nationales, et les élèves de bon niveau sportif d'autre part, qui peuvent compléter les classes sport-études, sans toutefois pouvoir prétendre à un aménagement individuel. L'identification de ces élèves repose sur un partenariat étroit avec les structures sportives.

L'objectif d'atteindre **200 collèges et 150 lycées** accueillant une classe sport-études d'ici 2026, sera d'ores et déjà rempli à la rentrée 2024.

objectif 25 000
élèves inscrits dans le dispositif sport-études à l'horizon de 2026

A terme, la cible quantitative est fixée à **25 000 élèves inscrits dans le dispositif sport-études à horizon 2026** afin de préparer la génération des champions de demain.



5. PASS'SPORT



Lancé en 2021 par le Président de la République, le Pass'sport a déjà permis à plus de 3,5 millions de jeunes sur 3 ans de bénéficier d'une licence à prix réduit pour pratiquer, dans un des 58 000 clubs ou structures des loisirs sportifs marchands partenaires, une activité sportive, bénéfique pour leur santé et leur bien-être.

En 2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques en France, notre objectif est de **permettre à 2 millions de jeunes de bénéficier de ce dispositif auprès de 100 000 clubs inscrits.**

Afin de simplifier le parcours des utilisateurs, cinq actions majeures sont lancées :

- **Ouverture du dispositif plus tôt, le 1^{er} juin 2024**, afin de répondre aux attentes des clubs qui prennent des pré-inscriptions avant l'été ;
- **Déploiement d'une communication plus individualisée** en fonction des publics afin de mieux les sensibiliser à leur droit ;
- **Mobilisation des fédérations sportives et des clubs** pour que chaque club soit l'ambassadeur du dispositif auprès de ses adhérents, en partenariat avec le CNOSF ;
- **Mise en place d'un site serviciel** afin de favoriser le recours à ce droit ;
- **Test d'un QR Code**, adressé aux bénéficiaires, pour simplifier le parcours utilisateurs (famille/jeunes et clubs).

III. LE PLAN "EQUIPEMENTS-GÉNÉRATION 2024", UN INVESTISSEMENT MASSIF DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN FAVEUR DE NOTRE JEUNESSE

Dans la dynamique des Jeux, le Gouvernement a porté une politique volontariste et inédite en faveur de la construction et de la rénovation des équipements sportifs sur l'ensemble du territoire national.

A la suite d'un premier plan 5000 terrains de sport doté de 200M€ et réalisé entre 2 ans au lieu de 3 prévus initialement, un plan triennal 2024-2026 "5 000 Equipements-Génération 2024" doté de 300M€ a été annoncé par le Président de la République en septembre 2023.

Plan Equipements-Génération 2024

Aux côtés des collectivités territoriales, ce plan permettra la création et la rénovation de 5000 équipements sportifs :

- **1 500** cours d'école actives et sportives ;
- **3 000** équipements de proximité en accès libre ;
- **500** équipements structurants.

Les jeunes seront les premiers bénéficiaires de cet engagement inédit et pourront s'initier, découvrir et améliorer leurs compétences au sein des skate-park, sur les terrains de basket 3x3 et les pistes de pumptrack, dans les aires de fitness et de street work-out, sur les terrains de football à 5 ou de handball à 4 et dans les cours au sein de leurs établissements scolaires.

Les étudiants seront également pleinement concernés avec la possibilité de développer ces nouveaux équipements au sein et à proximité des campus universitaires.

Au total, l'État aura mobilisé plus d'1 milliard d'euros pour soutenir la construction et la rénovation d'équipements sportifs entre 2017 et 2024.

Pour plus de détails et consulter les données sur une carte interactive, rendez-vous sur le site : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/carto/dashboard>

IV. UN ÉTÉ UNIQUE POUR LA JEUNESSE : LES VACANCES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Le Président de la République a annoncé à l'occasion du dernier Comité olympique présidentiel (COP) en juillet 2023 une mobilisation exceptionnelle de l'État pour offrir un été unique à la jeunesse, afin que chacun puisse vivre l'aventure olympique et paralympique. C'est dans ce cadre que s'inscrit le plan « Vacances olympiques et paralympiques », qui vise à mettre en place, pendant les vacances scolaires d'été, et dès le mois d'avril 2024, une offre d'animations autour du sport et des JOP à destination des jeunes et de leurs familles, et ce en particulier dans les territoires prioritaires.

Ce plan constitue l'un des principaux leviers d'engagement de la jeunesse autour des JOP, avec la billetterie populaire « Ma Classe aux Jeux ».

Concrètement, le plan interministériel « Vacances olympiques et paralympiques » s'inscrit dans la continuité de l'action menée chaque été par le Gouvernement et s'appuie sur les dispositifs et appels à projets existants pendant les vacances scolaires (Vacances Apprenantes du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Été culturel du Ministère de la Culture, Quartiers d'été du Ministère chargé de la Ville, etc.) pour favoriser l'émergence de ces projets qui mettront à l'honneur la pratique sportive, les JOP et les valeurs qu'ils véhiculent. Les fédérations et clubs sportifs contribueront activement à cet effort en lien avec l'Agence nationale du sport (ANS).

Après la Semaine, en route vers les Vacances olympiques et paralympiques !



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ministère des Sports
et des Jeux Olympiques et Paralympiques**

95 avenue de France

75650 Paris cedex 13

www.sports.gouv.fr

www.grandecause-sport.fr

